

A lire

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **86 (1998)**

Heft 1415

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

À LIRE

Gisèle Halimi

La nouvelle cause des femmes
Ed. Seuil, 1997



En automne 1995, le président Chirac et le premier ministre Alain Juppé ont créé l'Observatoire de la Parité, organisme composé de 18 personnalités françaises du monde politique et culturel. Sous la coordination de Roselyne Bachelot-Narquin, rapporteure générale, 11 femmes et 7 hommes ont la tâche de réunir des données et des études sur la situation des femmes et de faire des propositions au gouvernement, notamment dans un rapport général remis tous les deux ans au premier ministre.

Gisèle Halimi fait partie de l'Observatoire et elle nous raconte dans le détail les travaux menés pendant deux ans. L'Observatoire a auditionné politiciens chevronnés, constitutionnalistes éminents, philosophes et féministes: la brillante avocate rend compte de toutes ces discussions, étoffant les arguments en faveur de la parité et répondant avec pertinence aux adversaires.

En fait, en France, tous les sondages montrent que la majorité des personnes interrogées sont favorables non seulement à une meilleure représentation des femmes dans les autorités politiques, mais à la parité. Là où il est plus difficile de trouver un consensus, c'est sur la manière d'introduire l'obligation de l'égalité dans le résultat des élections. Révision de la loi ou réforme constitutionnelle? Décision du Parlement ou réfé-

rendum pour consulter directement le peuple? Le choix appartient bien sûr au Gouvernement... qui hélas a tant de soucis qu'il faudra attendre encore.

L'évocation des heurs et malheurs de l'Observatoire s'inscrit dans l'histoire de l'exclusion des femmes depuis la Révolution française. Le boycottage du rapport de l'Observatoire, qui devait être diffusé en 2000 exemplaires en automne 1997, marque - dans le dernier chapitre - un exemple de plus de l'exclusion des femmes. Mais le nombre de personnalités prêtes à faire le pari de la parité, si l'on me permet ce jeu de mots, augmente et Gisèle Halimi reste malgré tout optimiste.

Simone Chapuis-Bischof

Elisabeth Joris, Adrian Knoepfli.
Eine Frau prägt eine Firma.
Chronos Verlag, Zurich, 1996.

En 1931, Elisabeth Feller est étudiante en géographie à Zurich. Son père meurt subitement. D'un jour à l'autre, elle reprend la direction de l'entreprise familiale à Horgen, alors qu'elle ne connaît rien ni à l'appareillage électrique, ni aux questions de gestion. Soutenue par sa mère et par la confiance du personnel et des cadres, elle s'en tire admirablement. Devenue société anonyme, Feller AG ne cesse de se développer, au bénéfice d'ailleurs d'une période de haute conjoncture, et s'affirme bientôt comme un des leaders mondiaux de la branche.

En 1954, Elisabeth Feller se libère des charges de la direction et devient présidente du conseil d'administration. Elle peut dès lors consacrer une bonne partie de son temps à ce qui l'intéresse, les questions artistiques et sociales. Qu'il s'agisse de la construction des bâtiments industriels ou des affiches publicitaires, d'un nouveau logo — tiré de sa signature — ou du design d'un nouveau commutateur, bientôt repris partout, elle recherche avec les collaborateurs compétents qu'elle s'attache, la fusion de l'art et de la technologie. Elle commande des sculptures qui orneront le terrain, des fresques pour les halles des ateliers. Mais aussi, avec une pédiatre de Zurich, elle projette une crèche modèle. Elle fait bâtir des logements à loyers modé-

rés. Elle crée une caisse de pension complémentaire, sorte de 2^e pilier avant la lettre. Elle engage des Tibétains exilés et s'occupe de leur intégration dans la commune de Horgen, et souvent aussi des affaires de la commune, dont Feller AG est avec quelque 600 ouvriers, le plus gros employeur.

Devenue l'image, encore exceptionnelle, d'une femme qui réussit à la tête d'une entreprise, elle est appelée à faire des conférences, participer à des séminaires, et même faire partie d'importants conseils d'administration. Elle s'intéresse aux problèmes de l'éducation permanente. Elle participe activement à la mise sur pied de la grande exposition du travail féminin SAFFA II en 1958, où sa maison a un stand avec démonstrations. Elle fonde la première section suisse de l'Association des Femmes de carrières libérales et commerciales et devient bientôt présidente de la Fédération Internationale. Ce qui l'amène tout naturellement à participer à certaines activités des organisations de la famille des Nations Unies: Bureau International du Travail, UNESCO, HCR.



Chronos Verlag

Au milieu de tant d'intérêts divers, un point central: la situation de la femme, en Suisse d'abord, dans le Tiers Monde ensuite. Elle collabore avec la Commission «à travail égal, salaire égal» de l'Alliance de Sociétés féminines, une cause qui semblait perdue à l'époque. Devenue membre de la Commission Suisse pour l'UNESCO; elle participe activement au groupe de travail qui s'occupe avec l'Université de Zurich de faire une enquête approfondie sur la situation de la femme en Suisse, elle soutient financièrement le projet. Elle n'en verra pas l'aboutissement en 1975 au Congrès des Femmes à Berne, car elle meurt

subitement en 1973. Sa présence toujours attentive, son dynamisme, ses convictions féministes manqueront aux quelques femmes qui lancent l'initiative pour l'introduction du principe de l'égalité entre hommes et femmes dans la Constitution fédérale.

Après la mort d'Elisabeth Feller, qui a été l'âme et la tête de la maison pendant quarante ans, les affaires de Feller AG déclinent. Il faut dire que c'est aussi une période moins favorable. Des tentatives de diversification n'aboutissent pas. L'ambiance familiale n'est plus là. Personne de la nouvelle génération ne veut reprendre les responsabilités que son père d'abord, Elisabeth ensuite ont assumées. La famille se décide à vendre l'affaire à une entreprise française de la branche.

Mais elle fait écrire par une historienne et un journaliste-économiste l'histoire de Feller AG. Le livre est magnifiquement illustré, et il est intéressant à deux points de vue. En soulevant la question des salaires féminins chez Feller AG, qui n'étaient pas plus élevés qu'ailleurs et qui n'étaient pas plus égaux entre ouvriers et ouvrières, il montre qu'une femme à la tête d'une entreprise est soumise aux contraintes de l'économie et du marché, quelles que soient ses aspirations sociales ou féministes; ce qui explique qu'à défaut de faire ce que probablement elle souhaitait, Elisabeth Feller, qui était une véritable pionnière, ait travaillé avec tant de constance sur le plan des activités sociales et de la politique sociale, les seuls qui lui fussent accessibles. L'autre point dont l'histoire de Feller AG est un exemple, qui n'est pas unique, c'est la difficulté de la succession dans une affaire familiale.

Même si les auteurs du livre ont critiqué Elisabeth Feller sur la question des salaires, ils lui ont rendu hommage avec le titre qu'ils ont choisi: *Une femme marque une entreprise de son empreinte.*

Perle Bugnion-Secretan

Annie Gay

Louise de Constant,
Femme libre au XIX^e siècle
Ed. Cabédita.

Pour beaucoup de Lausannois, «Benjamin Constant», c'est une avenue. On ne sait pas très bien

quelle a été son activité politique, pourtant importante, ni son œuvre d'écrivain, si importante qu'on est en train d'en faire une édition savante. On sait probablement encore moins qu'il avait une demi-sœur qui a écrit quelques romans à succès. Une historienne française, de Dole, vient d'en écrire la biographie, sur fond d'histoire locale. En effet, si Lise de Constant de Rebecque était d'origine vaudoise, elle est née et a vécu toute la première partie de sa vie en Franche-Comté. C'est là que son père s'était installé quand il a quitté sa carrière d'officier au service du roi de Hollande, au lieu d'habiter son petit manoir vaudois ou l'une des maisons que sa famille possédait à Lausanne, la Chablière ou la Vallombreuse. Il avait épousé sur le tard, en seconde noce, une Vaudoise qu'il avait connue jeune fille. Son fils Benjamin avait repris la nationalité française, comme descendant de réfugiés huguenots. Se disant républicain, il avait abandonné la particule, mais il traitait de bâtarde la fille née du

second mariage de son père à cause de l'origine modeste de la mère. Louise de Constant devait longtemps souffrir de cette attitude de son grand frère pour lequel elle avait une grande admiration.

Son enfance et sa jeunesse sont marquées par les difficultés financières de ses parents. A vingt-six ans, après avoir vu mourir de tuberculose l'homme dont elle était amoureuse, elle épouse en 1817, un officier en garnison dans le voisinage, le chevalier d'Estournelles. Il se révèle très vite comme un homme plutôt médiocre, paresseux, instable, coureur de femmes et de cabarets. Après guère plus d'un an de mariage, Louise comprend qu'elle doit se séparer de lui. Toute sa vie, il la harcèlera, qu'il veuille reprendre la vie conjugale, ou qu'il veuille qu'elle paie ses dettes.

Louise est décidée à prendre en main son destin. Son mari lui a donné un fils, qui va être à la fois son bonheur et son souci, car il ne travaille guère, et elle sent qu'elle doit être constamment derrière lui. Il est d'ailleurs

peu doué. Comme fils d'officier, il obtient une bourse pour le collège de la Flèche, et Louise s'en va vivre dans cette ville à l'autre bout de la France. Elle s'y sentira toujours en exil. Elle y vivra en femme seule chargée d'un enfant. A son époque, c'était aussi inhabituel que difficile.

Pour subvenir à ses besoins et à ceux de son fils, elle se charge de la direction du bureau de poste de la ville. Ce n'est pas une sinécure: elle travaille douze heures par jour, elle a

cinq commis de bureau sous ses ordres et de nombreux «facteurs ruraux», il faut assurer «cinq courriers de nuit, dix-huit correspondances par jour».

Néanmoins, son besoin d'écrire, apparu quand elle était adolescente, est toujours là. Elle réussit à le satisfaire, à force de volonté — ce que son mari appelait son entêtement —, malgré sa mauvaise santé et son peu de loisirs. Mais elle est dans une grande solitude, d'autant plus que son fils, après



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

L'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) met au concours deux postes de

PROFESSEUR/E ASSISTANT/E EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le profil de ces postes de durée limitée (3 ans, renouvelable une fois) est défini de manière large, et s'adresse à des candidats ayant prouvé leur capacité de recherche de haut niveau scientifique et proposant un programme de recherche novateur notamment sur les plans méthodologique et conceptuel. L'action proposée devrait contribuer à stimuler de nouvelles approches dans un ou plusieurs des domaines de l'ingénieur pour mieux prendre en compte les principaux facteurs de durabilité (environnementaux, technologiques, économiques, etc.). A titre d'exemples, les domaines concernés peuvent aussi bien toucher à l'énergie, la gestion des ressources (dont les matériaux) sur le cycle de vie ou la gestion du territoire et des bâtiments.

La qualité du programme de recherche proposé ainsi que l'excellence scientifique, la personnalité, l'ouverture multidisciplinaire, l'expérience industrielle, constituent les principaux atouts pour ce poste. Les recherches envisagées doivent être de haute tenue scientifique et impliquer également des applications potentielles concrètes. Le/la nouveau/elle professeur/e assistant/e sera rattaché/e à l'unité de l'EPFL la plus directement concernée par le programme de recherche proposé et contribuera à l'enseignement. Des capacités à conduire une équipe de recherche et à lancer des collaborations industrielles et universitaires tant sur le plan national qu'international sont attendues.

Les candidatures féminines, ainsi que les candidatures des personnes correspondant aux exigences du programme «relève» de la Confédération suisse sont encouragées. Des informations supplémentaires sur l'EPFL peuvent être obtenues à l'adresse Internet suivante: <http://www.epfl.ch>

Délai d'inscription: 1^{er} mai 1998

Entrée en fonction: à convenir

Les personnes intéressées voudront bien demander par écrit le dossier relatif à ce poste à: **Présidence de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, CE-Ecublens, CH 1015 Lausanne, Suisse.**

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE

La Faculté de lettres de l'UNIL met au concours un poste plein temps

de professeur-e associé-e de littérature française moderne

Titre exigé: doctorat ès lettres, doctorat d'Etat, habilitation ou titre équivalent.

Entrée en fonction: 1.09.1998 ou à convenir.

Lettre de candidature (C.V. et liste des publications en 9 ex.) doivent parvenir jusqu'au **20 février 1998** au doyen de la Faculté des lettres, UNIL, BFSH 2, 1015 Lausanne.

Renseignements complémentaires et cahier des charges peuvent être obtenus à la même adresse, tél. 021/692 29 00, e-mail: Jorg.Winistorfer@igul.unil.ch

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.

deux ou trois ans, quitte la Flèche pour poursuivre sa formation à Paris, et plus tard sa profession de garde-forestier dans divers coins de la France et même en Algérie.

Benjamin Constant, qui s'était montré si distant au départ, change d'attitude dès le moment où il fait véritablement connaissance de sa demi-sœur. Il reconnaît qu'elle a du talent, il l'encourage à écrire, l'introduit auprès d'éditeurs pour ses romans, l'aide financièrement avec générosité. Il l'aime d'une affection quasi paternelle. Ce n'est pas le moindre intérêt du livre d'Annie Gay que de montrer cet aspect de la personnalité de cet homme, en qui l'on voit surtout l'amant d'Isabelle de Charrière et de Germaine de Staël.

A l'époque, les romans de Louise de Constant ont eu du succès. Ils sont très autobiographiques. Le résumé qu'Annie Gay donne du plus célèbre d'entre eux, *Deux Femmes*, suffit à en montrer le genre: *Elle voulait raconter l'histoire de deux femmes trahies et vouées au malheur, analyser les blessures de deux âmes meurtries, mettre en scène les agissements de deux hommes, la passion aveugle de l'un, le cynisme froid de l'autre... l'horreur des hommes qu'éprouvent celles qu'ils ont bafouées...*

En conclusion, je pense que Louise de Constant est surtout proche des femmes d'aujourd'hui par son courage à maîtriser sa destinée.

(pbs)

À VOIR

Films de femmes au Scala

Les cinéastes femmes sont à l'honneur à Genève. En effet, le cinéma Scala a programmé deux films signés par des réalisatrices.

Fire, tout d'abord, œuvre de Deepa Mehta, qui illustre les grands changements vécus par la société indienne, et les conflits qui en résultent. Ces bouleversements ont beaucoup contribué à une redéfinition du rôle de la femme dans «la plus grande démocratie du monde», aux traditions ancestrales encore rigides.

Deepa Mehta, qui a étudié la



The Tango Lesson

philosophie à l'Université de New Delhi avant de quitter son pays en 1973 pour s'installer au Canada, explique que: *«Fire n'est pas un film sur le sexe mais sur les relations humaines et la solitude. C'est le résultat d'une confrontation entre le poids des traditions ancestrales et le désir de choisir sa propre vie».*

Le deuxième long-métrage ensuite: **The Tango Lesson**, admirablement mis en scène et joué par Sally Potter, déjà auteure du film de fiction *Orlando*, unanimement salué par la critique lors de sa sortie en 1992.

The Tango Lesson est l'homage d'une femme au tango. Cette «*expression immédiate de quelque chose que les poètes ont souvent essayé de dire avec des mots: la conviction qu'un combat peut être une fête*», comme l'a écrit Borges. Le tango «*cette nostalgie qui se danse*» comme le disent si bien les Argentins, modifie la vie d'une Anglaise romantique, venue un jour à Paris pour y chercher l'inspiration d'un film pour Hollywood, qu'elle ne fera pas. Et vu qu'il n'y a pas de hasard mais un destin, elle

rencontre le tango qui va lui permettre de découvrir Pablo. Un danseur. un homme. Qui fera de Sally la danseuse qu'elle a toujours rêvé d'être.

Sally Potter décrit la démarche qui l'a menée à tourner ce film. *«Il est basé sur ma propre expérience. Il se tient dangereusement sur le fil du rasoir entre la réalité et la fiction. L'histoire décrit l'attrance entre les opposés: entre les cultures anglo-saxonne et latino-américaine, entre l'homme et la femme, entre l'observateur et l'observé, entre l'amoureux et l'être aimé, entre le meneur et celui qui est mené. C'est aussi une histoire de pouvoir. Le pouvoir de la danse et de la musique, le pouvoir du processus de la création, le pouvoir de l'amour dans la relation entre le réalisateur et le comédien. Et les luttes de pouvoir entre deux individus: chacun veut être le maître de son propre domaine mais chacun a aussi besoin de suivre l'autre s'il veut réaliser ses rêves».*

D'une leçon de tango, haute en couleurs, Sally Potter a fait une belle leçon de vie. Un film en noir-blanc qui nous renvoie à la magie du cinéma. Lorsque les lumières s'éteignent et que

l'écran devient la scène d'une vie que l'on ose encore rêver de vivre.

Luisa Ballin

Eh bien, dansons maintenant!

Le tango n'est pas seulement sur le grand écran à Genève mais peut également être dansé dans un lieu public. Grâce à la persévérance de Julie Franco, une Italo-Argentine installée dans la région lémanique depuis de nombreuses années. Elle donne rendez-vous à tous les passionnés de cette musique née dans l'ancre Boca de Buenos Aires.

Tous les jeudis et dimanches, dès le 5 février. Le jeudi pour se restaurer ou prendre un verre en écoutant et en dansant le tango. Et le dimanche, dès 16h, lors des ateliers qui permettront d'apprendre, ou de se perfectionner, dans l'art de cette danse «*qui ne donne pas de tristesse, mais au contraire un sentiment de sensualité et d'énergie contagieuse*», affirme Julie Franco.

Portes ouvertes au tango

Café-restaurant-dancing
Le Rive Droite
Rue Chaponnière 3 - Genève
Réservations: 022/ 731 40 98.